

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : annie-lacoste-cssphares-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/ee933e5a1d782a61285c6ec8>

Date d'obtention : 2025-02-10 15:51:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier, dans la bienveillance, vérifier les informations auprès des personnes impliquées en complétant le formulaire fourni dans la trousse. Valider en recueillant les informations s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Si l'acte est impulsif remplir le formulaire avec les personnes impliquées et confisquer le cellulaire et ou autres appareil où les photos ou vidéos sont à l'intérieures dans la pochette prévue à cet effet fourni dans la trousse, s'assurer de ne jamais regarder les photos et ou vidéos. Puis appeler la police afin qu'il poursuivre l'intervention. Si par contre on est en présence d'un geste malveillant ne pas remplir de formulaire avec la personne qui a commis l'acte malveillant mais le rencontrer pour l'informer du protocole et de la situation puis confisquer dans la pochette prévue à cet effet les appareils électroniques où il présence de contenu de pornographie juvénile et finalement appeler la police sur le champs afin qu'il poursuivre l'intervention. Demander la procédure au policier avant d'appeler les parents à savoir si c'est à nous de les avertir de la situation ou au policier. Comme la situation implique des mineurs et de la pornographie juvénile appeler la DPJ pour faire un signalement. Il est aussi important de demander aux personnes impliquées autant élèves que parents de ne pas parler de la situation avec d'autres personnes en nommant des noms. Il est aussi important d'appeler les policiers les personnes directement impliquées dans les gestes ne collabore pas ex. ne veut pas que l'on confisque le cellulaire,...

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est très important de valider avec les personnes à l'aide du formulaire afin d'avoir les bonnes informations, quand aucun cas il faut regarder les photos ou vidéo, qu'il très important de confisquer si c'est possible les appareils électroniques impliqués afin de stopper la diffusion des images. qu'il est très important de suivre les étapes du protocole sexto. Il est important aussi de savoir que nous ne sommes pas mandataire du service de police pour poursuivre les interventions et ou enquête. Et finalement, il est important d'agir dans le respect et la bienveillance et cela en tout temps.



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer les appareils des personnes et leurs expliquer que je dois contacter la police qui a sont tour prendra le relai.